



antony à gauche !

■ n°7 ■ nov. — dec. 2010 ■

le journal de la
section d'Antony
du parti socialiste

n° 7

édito

Une majorité de Français pense que la « réforme » de notre régime de retraite que l'on nous impose est injuste, qu'il existe d'autres pistes si l'on veut vraiment conforter notre système par répartition.

Une majorité est ulcérée de voir tous les jours piétiner nos valeurs de solidarité et de fraternité, comme cet été avec les Roms.

Une majorité ne fait aucune confiance à ce gouvernement (FILLON 3 sera semblable à FILLON 1 et 2, n'en doutons pas...) et à ce président pour améliorer notre avenir, particulièrement celui des plus fragiles d'entre nous...

Les effets d'annonce, les envolées populistes, les promesses clientélistes, les successions d'affaires, voilà le « système du 92 » aux commandes du pays !

Face à des élus qui, une fois passée leur élection, s'estiment en droit de faire tout et n'importe quoi, comment peuvent agir les citoyens qui veulent changer la vie dans un sens plus équitable et plus humain ? Se dire « Plus que 18 mois à tenir, courbons la tête et attendons » ? Ou bien continuer les actions, face aux destructions de logements étudiants à la RUA, avec RESF contre les expulsions des amis de nos enfants, dans les manifestations, les pétitions, les votes locaux, et tous les combats contre l'injustice et l'arbitraire.

C'est ce choix qu'ont toujours effectué les socialistes, et vous nous retrouverez dans les prochains mois présents aux côtés des femmes et des hommes de bonne volonté qui choisissent eux aussi de ne pas « subir » et de préparer l'avenir !

Jean-Christophe BÉJANNIN,
secrétaire de section.



La xénophobie d'État

L'été 2010 nous aura offert une nouvelle fois le bien triste spectacle de la xénophobie d'État. De l'expulsion surmédiatisée des Roms à l'odieux amalgame maintes fois répété entre délinquance et immigration, les discriminations institutionnalisées par le gouvernement sont autant de fautes contre la République.

Sous l'impulsion d'un Sarkozy ou d'un Besson, toutes les occasions sont bonnes pour stigmatiser l'étranger. Qu'attendre quand l'instrumentalisation de la déchéance de la nationalité tient lieu de politique sociale ? Qu'espérer quand un ministre, Brice Hortefeux, condamné en première instance pour injure raciale, reste en place et se trouve même conforté par le chef de l'État ? Rien que l'ignoble fustigation de l'étranger puisque les communautés ne sont plus qu'un prétexte pour pointer les différences, plutôt que ce qui nous rapproche et fait de nous une nation.

LA XÉNOPHOBIE
D'ÉTAT TUE



Ces derniers jours encore, l'Assemblée nationale a restreint l'accès à l'Aide médicale d'État (AME), couverture médicale gratuite prévue pour les étrangers en situation irrégulière aux faibles revenus. Énième épisode législatif : depuis 2002, pas moins de huit lois ont été votées par la droite sur le sujet de l'immigration. Ce n'est plus une obsession, c'est bien la peur de la différence qui guide l'UMP.

Cet été pourtant, l'observatoire des inégalités nous apprenait que le taux de chômage des jeunes variait de 13% pour ceux dont les deux parents sont nés en France à 25% pour ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger. Mais cette information, qui devrait nous conduire à agir contre les discriminations, n'intéresse pas le gouvernement, plus occupé à se rapprocher de l'extrême droite que des citoyens de notre pays.



A l'incurie, la droite a depuis longtemps ajouté la honte à sa panoplie d'actions.

Retraites et injustice...

Inefficace, Injuste, indigne, dogmatique... Telle est la réforme des retraites proposée par le gouvernement. Les Français ne s'y trompent pas, qui la condamnent pour 70% d'entre eux.

Les syndicats qui, unanimement, la refusent ? Bafoués par ce gouvernement qui refuse de les écouter. Les millions de français qui descendent dans la rue ? Méprisés, niés. Les députés que nous avons élus afin qu'ils s'expriment en notre nom ? Interdits de parole au mépris des règles du parlement.

Dans le langage du gouvernement à la vue courte et sélective, « réforme » devient synonyme de « recul » : un recul qui doit bénéficier dans l'instant à quelques intérêts particuliers...

[Suite en page 2]

sommaire

Xénophobie	1
Retraites	2
Élus locaux	3
Écologie	4

Retraites (suite de la page 1)

Social

Certains osent dire qu'arrêter le travail à 60 ou 62 ans, c'est un détail. Il faut n'avoir jamais vu travailler un ouvrier carreleur ou une aide-soignante. Il faut faire peu de cas des salariés qui sont usés par le travail de nuit ou en horaires décalées. **Le recul de l'âge légal sanctionnera tous ceux qui ont commencé à exercer très jeunes des métiers souvent pénibles.** Il sanctionnera également les seniors dont les entreprises se séparent aujourd'hui en moyenne à 58,9 ans. L'obligation faite de travailler plus longtemps ne tient que pour autant que les entreprises gardent leurs seniors et que l'économie crée les emplois nécessaires pour intégrer les chômeurs et les jeunes entrant sur le marché du travail. Faute de quoi, des salariés qui auraient dû partir en retraite deviendront des chômeurs.



La possibilité pour les titulaires d'une carte d'invalidité de partir à 60 ans ne peut tenir lieu de prise en compte de la pénibilité du travail et de l'espérance de vie qui en découle.

Pour consulter notre projet chiffré, rendez-vous sur : <http://www.parti-socialiste.fr/retraites>

Certains osent dire que refuser le report de l'âge de départ à taux plein de 65 à 67 ans c'est du dogmatisme. Ils oublient tous ces salariés à la carrière morcelée en raison de la précarisation du marché du travail, précarisation voulue par le MEDEF



au nom de cette « flexibilité » des travailleurs qu'il veut toujours plus grande. Ainsi les travailleurs qui auront été **les victimes de la déréglementation du travail** lors de leur carrière seront également les premiers touchés par ce recul de 65 à 67 ans, véritable ignominie sociale.

Oui, cette « réforme » est dogmatique et injuste !

Oui, cette réforme est dogmatique et profondément injuste puisqu'elle fait porter 90% de son financement sur les salariés et 10% seulement sur le capital !

Pour imposer cette régression le gouvernement a instrumentalisé en le dramatisant le « choc démographique ». Or **le contexte économique peut s'améliorer** par rapport aux hypothèses pessimistes qui servent de référence aujourd'hui pour peu que l'on mette en place une autre politique économique. **La part des salaires dans la valeur ajoutée pourrait être relevée** (un accroissement de 1% de cette part rapporte 1,9 milliard de cotisations sociales supplémentaires). **La démographie peut évoluer**, le taux de fécondité est désormais supérieur à deux enfants par femmes et les générations du baby boom s'éteindront progressivement. Auxquels cas les contraintes se détendraient considérablement. L'allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités, prévu par la loi Fillon en 2020, ne serait alors aucunement inéluctable.

Les socialistes ont combattu dans la rue la contre-réforme du gouvernement. Ils ont défendu à l'assemblée nationale et au sénat une autre réforme, progressiste, efficace et juste.

Le projet proposé par les socialistes garantit le droit au départ en retraite à 60 ans et la retraite sans décote à 65 ans. Pour nous, le système par répartition doit être pérennisé par la mise à contribution de nouvelles ressources. Les revenus du capital et de l'immobilier, les banques et les établissements financiers qui ont engendré la crise que nous traversons et qui doivent leur salut à l'état, doivent largement participer à ces nouvelles ressources.



Le mensonge de la comparaison avec nos voisins européens

Pour le gouvernement, sa réforme serait inéluctable puisque l'Espagne ou l'Allemagne auraient déjà pris des décisions identiques. **Il s'agit clairement d'un argument fallacieux.** En effet, la comparaison, lorsqu'on la fait sérieusement comme dans le simple tableau ci-dessous (chiffres avant le vote récent de la loi), tourne franchement au désavantage des Français.

S'il existe un mensonge tenace, c'est bien celui qui fait du salarié français un privilégié en matière de retraite en Europe. C'est sur cette duperie, qui parie sur la résignation des Français aux « sacrifices nécessaires » que le gouvernement a adossé sa réforme des retraites.

	France	Allemagne	Espagne
âge de départ à taux plein	65	65	65
âge effectif de départ en retraite	61,5	62	61,5
annuités requises pour départ à taux plein	41	35	35

International Une bien étrange justice

International

Partout en France cet automne, des hommes et des femmes sont **poursuivis pour « provocation publique à la discrimination »**, y compris une sénatrice de la République, Alima Boumediene-Thiery.

D'autres sont convoqués par les préfetures et menacés de procès : même **Stéphane Hessel**, grand résistant, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et ambassadeur de France ! Tous risqueraient jusqu'à 45 000 euros d'amende et trois ans de prison suivant la qualification des poursuites.



Ces hommes et femmes n'ont commis aucun crime, **ils se sont notamment dressés contre les agissements de l'armée israélienne à Gaza**, « *pouvant constituer des crimes de guerre et peut-être, dans une certaine mesure, des crimes contre l'humanité* » comme l'écrit le rapport Goldstone.

Ils se sont révoltés contre l'impunité dont jouit un État qui viole le droit international et les résolutions des Nations Unies et ont décidé de prendre leurs responsabilités **en appelant eux-mêmes au boycott, au désinvestissement et aux sanctions contre cette politique**, condamnée par la grande majorité des opinions française, européenne et mondiale.

Pour présenter cette action citoyenne comme raciste, il a fallu que

notre Ministre de la Justice s'abaisse à inventer un « boycott des produits casher » ! Il est bien entendu patent qu'aucune organisation du mouvement



pour une paix juste et durable au Proche-Orient n'a jamais prôné ce type de démarche raciste, mais c'est le seul moyen qu'a trouvé le gouvernement pour demander aux Parquets de poursuivre les militant-e-s pour « *provocation publique à la discrimination* ».

La justice en France, en 2010, a décidément un visage bien inquiétant.

Élus locaux Des lois contre la décentralisation

Élus locaux

La **décentralisation** a permis de mettre en œuvre des services publics locaux performants pour un coût maîtrisé. Or, **les lois présentées par le Gouvernement mettent en danger les acquis de la décentralisation.**

Le chef de l'État, méfiant à l'égard des pouvoirs locaux, manifeste sa volonté de les mettre sous tutelle, ceci sous couvert de moderniser et de simplifier le « millefeuille ».

Bien gérées et peu endettées, les collectivités territoriales contribuent largement à l'augmentation de la richesse nationale. Pourtant la droite entend les rendre responsables des déficits publics. Tout est fait pour dégrader leur si-



tuation financière. L'État se défait de ses compétences sans fournir de compensations et se révèle mauvais payeur. Il supprime la taxe professionnelle et annonce le gel de la dotation globale de fonctionnement pour 2011.

Les enjeux politiques de cette réforme sont évidents. Majoritairement conduites par la gauche, les collectivités territoriales, financièrement étranglées, se verront dans l'obligation de réduire les aides sociales, de diminuer ou supprimer les subventions pour les associations et la culture. Il sera facile alors pour le gouvernement de les accuser de ne pas tenir leurs engagements.

Moins de démocratie, moins d'efficacité, plus d'injustice, telles seront les conséquences néfastes de ce retour vers une plus grande centralisation.

Pourtant une réforme est nécessaire pour mieux articuler les compétences des collectivités territoriales et **le PS a plusieurs propositions :**

- ◆ élaborer de nouvelles règles pour établir un réel partenariat État/collectivités territoriales, donnant à celles-ci les moyens d'exercer leurs compétences.
- ◆ organiser un financement partagé, de choisir un chef de file pour les projets à financements multiples.
- ◆ achever la carte de l'intercommunalité et instaurer l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel.
- ◆ utiliser un système de péréquations, pour plus de justice entre les territoires.

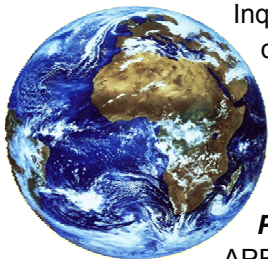
Les français ont confiance dans leurs collectivités territoriales. Il faut se mobiliser contre cette réforme, pour en construire une autre, plus juste et plus démocratique.

🔄 L'Agenda 21 : un accouchement interminable

Environnement

Notre Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, la CAHB, a commencé l'élaboration de cet agenda en ...2006. Sur le site internet de la CAHB, on peut lire dans le rapport d'activités 2008, qui est le dernier publié : « *L'année 2009 sera consacré à sa rédaction* ». Notons au passage que le conseil général du 92 n'évoque même pas la démarche agenda 21 !

Le département de l'Essonne a, lui, adopté son agenda en 2003. Son programme a été mis en œuvre sous le regard vigilant d'un « observatoire participatif des engagements » qui a montré en juin 2007 que 90% des engagements avaient été tenus. Imaginez un tel processus démocratique dans les Hauts-de-Seine ! L'agenda se poursuit : pour l'objectif énergétique seul (un des 18 objectifs), 23 actions sont planifiées qui concernent l'information, la maîtrise des consommations, le développement des énergies renouvelables, la lutte contre la précarité énergétique.



Inquiets de la frilosité des élus de la majorité de la CAHB sur ce sujet, car les économies d'énergie devaient être au premier plan des actions à mener, des citoyens des sept communes de l'agglomération viennent de créer l'**Association pour la Promotion des Économies d'Énergie**, APEE. En effet, 19 000 euros ont été prévus au budget 2010 afin de mettre en place un **Espace Info Énergie** mais personne n'en a encore entendu parler.

Agenda 21 ?

- ♦ « Agenda » pour « programme d'actions au service du développement durable »,
- ♦ « 21 » pour XXI^{ème} siècle.

On nous annonce du nouveau pour novembre. Mais on peut craindre que ce soit encore, comme le disent les élus de gauche d'Antony, « *des projets à entériner, avec des citoyens invités à acquiescer* ». Petit exemple récent : les poubelles à déchets verts, grosses boîtes en plastique, de taille insuffisante lorsqu'on commence à travailler dans son jardin, que la CAHB nous a « balancées » un jour sans demander notre avis, alors que nous souhaitons des sacs papier dégradables et bien plus efficaces (Cf. Antony à gauche n°6). Et lorsque des citoyens s'en étonnent, ils sont renvoyés par la CAHB... vers la ville d'Antony !

Sur l'agenda 21, la concertation avec les associations concernées est obligatoire. Souhaitons qu'elle ait lieu.

La droite ose tout Pour justifier une réforme des retraites rejetée par 70% des français, **Benjamin Lencarz**, Président des Jeunes UMP, ose : « *On se rappelle qu'en 1981, François Mitterrand a aboli la peine de mort contre l'opinion publique.* » Il fallait oser...

La France qu'on aime, construisons la ensemble.



Adhère maintenant !



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite contacter la section d'Antony du Parti Socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

• Parti Socialiste - 50, rue Prosper Legouté - 92160 Antony • Tél. : 01.46.74.09.96 •

PS

directeur de la publication : **Jean-Christophe Bédjannin** - 50, rue Prosper Legouté - 92160 Antony ■ rédacteur en chef : **Étienne Fillol** ■ impression : Fédération PS 92 - 45 avenue Édouard Herriot - 92350 Le Plessis-Robinson ■ comité de rédaction : Michèle Le Bars, Danièle Penneroux, François Rivet, Sylvie Touzet ■ courriel : **journal.ps.antony@gmail.com**

